

La versification

Un beau vers a douze pieds, et deux ailes.
Jules RENARD, *Leçons d'écriture et de lecture*, 1902.

Le vers

Le poème est en principe versifié, du moins jusqu'à la fin de la première partie du XIX^e siècle et *Gaspard de la Nuit* (1842) d'Aloysius Bertrand qui inspira la forme des *Petits Poèmes en prose* à Baudelaire (1869).

On parle de « vers » pour désigner des énoncés linguistiques soumis à certaines contraintes formelles, comme :

- la *majuscule* qui amorce le vers ;
- le *retour à la ligne* qui l'achève ;
- la *structure métrique*, définie notamment par un nombre de *syllabes* identique dans plusieurs vers ;
- la *rime* qui relie certains vers entre eux.

La mesure

Afin de lire correctement un poème, il est important de savoir décompter les syllabes :

- toutes les syllabes se prononcent ;
- en règle générale, on prononce l'*e* final de chacun des mots du poème. Toutefois, l'*e* est parfois *caduc* (ou *muet*).
C'est notamment le cas :
 - en fin de vers (on parle alors d'*apocope*) ;
 - en fin de mot devant une voyelle ou un *h* muet (on parle alors d'*élision*) ;
 - en milieu de mot après une voyelle (on parle alors de *syncope*).
- en principe, les diphtongues (voyelles dont la prononciation se fait en deux phases, dont le timbre se modifie en cours d'émission) sont considérées comme une seule syllabe. On parle alors de *synérèse*. On peut toutefois les prononcer séparément. On parle alors de *diérèse*.

Les différents types de vers

On classe généralement les vers selon leur nombre de *syllabes* (groupes de sons qui se prononcent d'une seule émission de voix et dont le centre est obligatoirement vocalique ; une syllabe comprend donc au moins une voyelle).

On distingue ainsi :

- le *dissyllabe* (vers de deux syllabes.) ;
- le *trisyllabe* (vers de trois syllabes) ;
- le *quadrisyllabe* ou *tétrasyllabe* (vers de quatre syllabes) ;
- le *pentasyllabe* (vers de cinq syllabes) ;
- l'*hexasyllabe* (vers de six syllabes) ;
- l'*heptasyllabe* (vers de sept syllabes) ;
- l'*octosyllabe* (vers de huit syllabes) ;
- l'*ennésyllabe* (vers de neuf syllabes) ;

- le *décasyllabe* (vers de dix syllabes) : ce vers comporte une *césure* (coupe, repos à l'intérieur d'un vers après une syllabe accentuée et à la fin d'un mot), le plus souvent sur la 4^e syllabe ;
- l'*hendécasyllabe* (vers de onze syllabes) ;
- l'*alexandrin* (vers de douze syllabes, composé de deux *hémistiches* de six syllabes, séparées par une *césure*) ;
- le vers de treize syllabes ;
- *etc.*

La rime

On parle de *rime* pour désigner le retour de sonorités identiques à la fin d'au moins deux vers.

On différencie les rimes :

- selon leur *qualité* :
 - une rime est dite *pauvre* lorsqu'un seul son vocalique se retrouve en finale des vers ;
 - une rime est dite *suffisante* lorsque deux sons, dont au moins un vocalique, se retrouvent en finale des vers ;
 - une rime est dite *riche* lorsqu'au moins trois sons, dont au moins un vocalique, se retrouvent en finale des vers.
- selon leur *genre* :
 - une rime est dite *masculine* quand son dernier élément est une syllabe ne comportant pas un *e caduc* ;
 - une rime est dite *féminine* quand son dernier élément est une syllabe comportant un *e caduc*. Cet *e caduc* peut toutefois être suivi d'une consonne graphique (notamment au pluriel des noms, des adjectifs, et même des verbes). Toutefois, les rimes dans les subjonctifs *soient, aient* ainsi que dans les imparfaits et conditionnels en *-aient (-oient* dans l'orthographe classique) sont masculines.
- selon leur *disposition* :
 - On parle de rimes *plates* lorsqu'elles se suivent : *schéma AABB*.
 - On parle de rimes *croisées* lorsque les vers alternent selon le *schéma ABAB*.
 - On parle de rimes *embrassées* lorsqu'une rime plate est encadrée par deux vers selon le *schéma ABBA*.
 - On parle de rimes *redoublées* lorsque plus de deux vers se suivent : *schéma AAA* ;
 - On parle de rimes *mêlées* lorsqu'elles se suivent anarchiquement.

La structure métrique et la syntaxe

La poéticité de la poésie repose sur une certaine musicalité que l'analyse du rythme peut mettre en évidence.

On distingue ainsi :

- le *rythme binaire*
par exemple l'alexandrin : 6-césure-6-pause ;
- le *rythme ternaire*
par exemple le trimètre romantique : 4-coupe-4-coupe-4-pause) ;
- et le *rythme quaternaire*
par exemple le tétramètre : 3-coupe-3-césure-3-coupe-3-pause.

Hormis ces rythmes réguliers, apparaissent également :

- le *rythme mineur* (la coupe partage le vers en deux parties inégales : la première partie du vers est moins grande que la seconde) ;
- et le *rythme majeur* (la première partie du vers est plus longue que la seconde).

Enfin, il arrive également que la syntaxe de la phrase se libère de la

structure métrique, affranchissant ainsi le poème de sa forme rigide, en même temps qu'apparaît un certain suspens.

On distingue ainsi :

- l'*enjambement interne* lorsqu'un groupe syntaxique enjambe la césure ;
- et l'*enjambement externe* lorsqu'un groupe syntaxique déborde d'un vers sur le vers suivant.

Les différents types de strophes

La ligne est à la phrase ce que la strophe est au paragraphe.

La strophe se caractérise toutefois :

- par des *rimes* distribuées selon un *schéma déterminé et clos* ;
- par une *unité syntaxique* : la strophe s'achève avec la phrase.

On classe les strophes (groupement organisé de vers) selon leur nombre de *vers*.

On distingue ainsi :

- le *monostiche* (« strophe » d'un seul vers) : on ne devrait pas parler de strophe puisqu'un seul vers ne peut rimer ;
- le distique (strophe de deux vers) ;
- le *tercet* (« strophe » de trois vers) : on ne devrait parler de strophe que lorsque les rimes sont redoublées ;
- le *quatrain* (strophe de quatre vers) ;
- le *quintil* (strophe de cinq vers) ;
- le *sizain* (strophe de six vers) ;
- le *septain* (strophe de sept vers) ;
- le *huitain* (strophe de huit vers) ;
- le *neuvain* (strophe de neuf vers) ;
- le *dizain* (strophe de dix vers) ;
- le *onzain* (strophe de onze vers) ;
- le *douzain* (strophe de douze vers) ;
- la strophe de treize vers ;
- *etc.*

Une strophe :

- qui comprend plus de vers dans la strophe que de syllabes dans le vers est dite *verticale* ;
- qui comprend moins de vers dans la strophe que de syllabes dans le vers est dite *horizontale* ;
- qui comprend autant de vers dans la strophe que de syllabes dans le vers est dite *carrée*.

Écrire un texte versifié

- Il est interdit de placer un *e* caduc à l'hémistiche ;
- Il faut éviter les rimes faciles (composées du même mot ou avec le même suffixe) ;
- Une rime est masculine ou féminine, jamais androgyne ;
- La rime doit être phonique et visuelle (éviter la rime singulier/pluriel).